

Les journées de l'économie (Lyon, 20-21,2 novembre 2008) : économie et développement durable

Deux conférences étaient consacrées le samedi 22 novembre 2008, lors des journées de l'économie de Lyon, au lien entre économie et développement durable.

En s'appuyant sur l'exemple des gaz à effet de serre, elles ont posé plusieurs questions essentielles :

- économie et écologie peuvent-elles faire bon ménage ?
- existe-t-il une opposition fondamentale entre le temps long de l'écologie et le temps court de l'économie ?
- quels sont les instruments et outils des économistes au service du développement durable ?
- Comment donner une valeur à ce qui n'a pas de prix (la biodiversité, la vie humaine...)?

Finance et développement durable

La finance est-elle conciliable avec les objectifs de long terme du développement durable ?, tel était l'axe de réflexion de cette grande conférence, présidée par Robert Guesnerie, Professeur au Collège de France. Modérée par Marie-Béatrice Baudet, responsable du *Monde Economie*, elle a réuni Arnaud Berger, responsable Développement durable à la Banque populaire, Olivier Godard, Directeur de recherche CNRS, Jean-Michel Lasry, Conseiller scientifique du directeur général délégué, Calyon, Olivier de Marignan, Directeur général de la Banque populaire Loire et Lyonnais, Philippe Tourtelier, Député de l'Ille-et-Vilaine.

Ce sont donc des professeurs et chercheurs en économie mais aussi des acteurs financiers et politiques intéressés à la question (P. Tourtelier a participé à une mission sur l'effet de serre ou aux travaux de l'Assemblée Nationale sur le Grenelle de l'environnement) qui étaient réunis.

La conférence s'est ouverte sur une intervention de Robert Guesnerie : **Economie et écologie peuvent-elles faire bon ménage ?** Son intervention a relevé la **tension économie-écologie**, en s'appuyant sur l'exemple de l'effet de serre.

Rappelant quelques éléments scientifiques sur les gaz à effet de serre, il a souligné que la physique de l'effet de serre n'est pas contestée ni contestable (corrélation entre l'accroissement de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et de l'évolution de la température moyenne sur la planète), et montré l'accroissement de la concentration de ces gaz (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote par exemple) depuis la révolution industrielle. Cet accroissement est alors largement d'origine anthropique (usage intensif croissant des énergies fossiles tel le pétrole notamment).

Beaucoup d'incertitudes demeurent sur les scénarios futurs (extrapolations pour 2100). Toutefois une probabilité d'accroissement de la température de 5°C serait une hypothèse envisageable selon Robert Guesnerie, ce qui impliquerait des effets considérables sur l'eau, l'agriculture, les écosystèmes (cf analyses du rapport de N.Stern) : 5°C d'augmentation, c'est la différence entre aujourd'hui et la fin de l'ère glaciaire.

Des graphiques ont permis d'illustrer les aspects sectoriels de la tension économie – écologie (graphique d'émissions de gaz carbonique selon les secteurs : énergie, transports, industrie, agriculture + résidentiel), et les inégalités d'émission : 7 Giga tonnes de carbone par an environ sont émises, soit 1 tonne de carbone / tête en moyenne par an dans le monde, mais on peut évaluer l'émission d'un habitant des Etats-Unis à 6 tonnes par an, contre 0,3 en Inde, 1,7 tonne en France ou 2,3 tonnes en Europe. Si les pays émergents restent donc dans des moyennes d'émission très inférieures, la question se pose de savoir si en se développant ils vont accroître leurs émissions.

Après avoir montré que l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre sont liées au développement industriel, R. Guesnerie a posé la question de l'opposition fondamentale entre **le temps long de l'écologie et le temps court de l'économie**, qui suscite des débats chez les économistes mais a aussi trouvé, par l'intermédiaire du rapport Stern, un écho médiatique (N.Stern a notamment proposé un calcul économique des politiques climatiques et cherché à montrer que les politiques climatiques peuvent être très avantageuses).

Nicholas Stern a remis le 30 octobre 2006 son rapport de plus de 500 pages sur le changement climatique au gouvernement britannique. Le rapport avait été commandé par

Gordon Brown après le sommet de Gleneagles à cet économiste vice-président de la Banque Mondiale de 2000 à 2003, puis secrétaire permanent du trésor britannique et chef du service économique. Les conclusions de N. Stern ont suscité une controverse dans le milieu académique (les taux d'actualisation choisis ne sont-ils pas trop faibles ?).

Au-delà de ces débats assez économiques, deux thèses s'opposent : selon la première le calcul économique conduit à un égoïsme des générations en place, éthiquement inacceptable, selon la seconde le calcul économique souligne qu'il est inutile de faire des sacrifices pour nos descendants qui seront beaucoup plus riches que nous. La dimension éthique est très présente dans ce débat.

Robert Guesnerie a ensuite analysé **l'économie au service de l'écologie**, en présentant les moyens d'action possibles (diminuer la consommation d'énergie, opter pour des énergies moins carbonées ou des énergies sans carbone (nucléaire, renouvelables...), mais aussi les instruments de la politique climatique :

- Réglementations

- Instruments économiques : taxes (taxe carbone), contribution climat – énergie, subventions, marchés de droits d'émission (avec des quotas qui peuvent être revendus)

Il a abordé la politique de Kyoto, « politique de quantité », qui fixe des objectifs quantitatifs. Si le protocole a pu susciter des critiques (marchandisation de la nature), se pose surtout la question de la mondialisation de la politique climatique : si Kyoto a mis dans la bataille les pays développés, les pays en développement vont jouer un rôle également essentiel dans l'avenir.

La parole a ensuite été donnée à Olivier Godard pour une intervention sur le **marché européen de quotas de CO₂**. Il a rappelé que **le développement durable vise à intégrer les objectifs liés à la protection de l'environnement dans la routine des mécanismes économiques afin de réorienter en profondeur le fonctionnement physique de l'économie humaine**. Sa réflexion s'est orientée autour du marché des permis ou des quotas d'émission de CO₂.

Il a souligné les difficultés d'une politique mondiale sur le climat : il faut l'accord de tous, même les plus pollueurs. Se pose également le problème du *free riding* (il n'y a pas de force de coercition, « de police »), mais aussi celui du présentisme face au temps long. De

plus les pays risquent de devoir faire des efforts dont les résultats peuvent leur sembler insignifiants. Ainsi la France a adopté un facteur 4 pour 2050 (réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre) mais cela n'a un impact que de 1 ppm sur le niveau de concentration atmosphérique des gaz à effet de serre.

Olivier Godard a développé l'exemple du marché européen des quotas de CO₂ et présenté notamment la première phase, expérimentale, de 2005 à 2007 (secteurs concernés : production électrique, raffinage, acier, ciment, pâte à papier, verre, grandes installations de combustion). Dans cette expérience l'Union européenne a délégué aux 27 états membres les variables essentielles : fixation du plafond d'émission, choix d'une méthode d'allocation aux installations existantes... ce qui a abouti, à l'exception de l'Angleterre, à une surallocation des pays, très généreux envers les industries.

Aussi dans la seconde phase, qui s'est ouverte en 2008, la Commission a recentralisé l'allocation initiale. Bien des questions restent en suspens dans cette politique de quotas, qui vise à une allocation d'émission de CO₂ payante dès 2013 pour le secteur électrique et en 2020 pour toutes les autres entreprises :

- si les entreprises doivent acheter leur allocation, certaines pensent ne pas pouvoir répercuter ce coût sur leurs produits, comme l'acier dont le prix est décidé à l'international.

- si l'Europe prend seule des engagements et impute un coût au carbone alors que les autres pays ne le font pas, deux possibilités sont prévues par l'Union Européenne :

- un pourcentage d'allocation gratuite dérogeant au principe général d'évolution vers des allocations payantes à 100% en 2020
- l'ajustement aux frontières

Face au « risque de fuite de carbone » (moins d'émissions en Europe mais plus dans les autres pays, par substitution hors Europe), Olivier Godard défend cette possibilité d'un ajustement aux frontières : il s'agit de prévoir un ajustement qui rende le *free-riding* moins intéressant pour le pays tiers, mais qui préserve un avantage par rapport à la situation où l'Europe renoncerait à toute politique à partir de 2013. Ce serait, selon lui, à la fois la preuve d'une démarche non hostile à l'égard des pays hors Union Européenne et le signe du respect des règles de concurrence fixées par l'OMC.

Dans l'immédiat la politique de l'Union Européenne semble davantage aller dans le sens de la gratuité de l'allocation.

Table ronde animée par Marie-Béatrice Baudet

Olivier de Marignan, Directeur général de la Banque populaire Loire et Lyonnais, et Arnaud Berger (responsable Développement Durable à la Banque populaire) ont témoigné de leurs expériences dans le secteur bancaire, insisté sur la tension entre le temps long et le temps court et la question du retour sur investissement. Arnaud Berger a présenté des initiatives comme le livret d'épargne écologique, les partenariats public-privé pour développer les prêts à 2% pour les maisons écologiques, les prêts pro verts.

Philippe Tourtelier a abordé la prise de conscience politique à l'occasion du Grenelle de l'environnement, la volonté de répondre au besoin des générations présentes en prenant en compte les besoins des générations futures, la logique d'une fin de l'utilisation du patrimoine gratuite, l'importance de ne pas négliger le facteur social, et de l'articuler avec l'économique et l'écologique. Il a distingué développement et croissance.

Jean-Michel Lasry a rappelé la création d'une chaire Finance et développement durable à Dauphine, impulsée par le Crédit Agricole et EDF.

Après le Grenelle de l'environnement, Principes d'action et d'expertise pour réduire l'incertitude, le dossier du changement climatique.

Cette deuxième conférence a permis d'approfondir la question de l'émission de CO2, illustrée par le témoignage d'un acteur, Christophe Dwernicki, chargé des relations extérieures de Renault Trucks (filiale de Volvo spécialisée dans les camions) et les exposés scientifiques d'économistes.

Intervenants :

Luc Baumstark, Maître de conférences en sciences économiques, Université de Lyon 2

Christian Gollier, Professeur à l'école d'économie de Toulouse

Christophe Dwernicki, Renault Trucks

Les exposés se sont concentrés notamment sur la notion d'incertitude, de risque. Cette conférence a débuté en rappelant les deux principes phares du discours de Nicolas Sarkozy qui a clôt le Grenelle de l'environnement :

- toutes les décisions publiques seront arbitrées en intégrant leur coût carbone
- la volonté de renverser la charge de la preuve. Ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt. Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement.

Qu'est-ce que le coût carbone ? Comment l'évalue-t-on ? Comment fabriquer un indicateur coût carbone ? Ces débats sont-ils raisonnables ? Quelle place pour le « transport lourd » ?, autant de thèmes qui ont été centraux dans cette session, riche, passionnante et illustrée d'exemples très concrets, où le géographe pouvait être autant que l'économiste à son affaire.

Christian Gollier a montré les questions que soulève le changement climatique et le passage de la connaissance à l'action.

Le changement climatique est une externalité complexe, sous l'effet de plusieurs éléments :

- globalité
- long terme
- incertitude
- *fat tails*
- quasi irréversibilité

Ceci rend difficile l'utilisation des instruments économiques standards et pose trois questions :

- l'évaluation des coûts de l'inaction et des bénéfices de l'action
- l'optimisation dynamique : débat prévention/adaptation
- l'utilisation des instruments économiques incitatifs

La dimension temporelle bouleverse les habitudes des économistes qui raisonnaient jusqu'à 30 ans, et à qui l'on demande de prendre en compte du long terme, la question du

risque, de donner une valeur à la vie, à la biodiversité, à des actifs environnementaux. Comment évaluer la perte de la biodiversité ? Le rapport Stern a ouvert la voie à une évaluation des dommages non monétaires.

Luc Baumstark dans son intervention sur la valeur tutélaire du carbone a ajouté d'autres pistes de réflexion : comment donner une valeur à ce qui n'a pas de prix ? calibrer des instruments économiques : normes, réglementations, taxes, subventions ?

Il a exposé les débats et recherches lors de la mise en place au centre d'analyse stratégique à la demande du 1^{er} ministre (janvier 2008) d'une commission d'experts chargée d'arrêter une chronologie de valeur de la tonne de CO₂ destinée à constituer la référence de la puissance publique.

C. Dwernicki, Directeur des relations extérieures Renault Trucks, a illustré ensuite l'exemple du transport routier de marchandises, l'investissement du transport routier dans la recherche bien avant le Grenelle de l'environnement pour limiter les émissions de CO₂ (deux fois moins de carburant consommé entre 1960 et 2008 alors que la vitesse augmente, expérience de l'usine de Gand sans émission de CO₂...), concluant sur trois éléments et paradoxes qui lui semblent devoir être pris en compte :

- Oui à l'inter-modalité et au ferroviaire, mais aujourd'hui 80% des transports sur des distances inférieures à 160 km
- La R&D du transport routier de marchandise doit être aidée. Les entreprises ne peuvent supporter seules son coût.
- ne pas ostraciser un secteur capital de l'économie au profit d'un autre

Enfin Yves Crozet a interrogé, études et chiffres à l'appui, les choix politiques et le coût carbone (choix du tramway électrique, de 2000 km de lignes TGV supplémentaires, de la baisse de la vitesse maximale sur les autoroutes, mettant en relation coût de la valeur carbone, investissements nécessaires, effet sur la baisse des émissions de CO₂...).